



# les Echos

de St-Mamet-la Salvetat



Mr Eric Février  
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

Mairie de  
Saint-Mamet-La Salvetat  
Tél. : 04 71 64 71 07  
Fax : 04 71 64 79 80  
courrier@stmamet-lasalvetat.com

## DATES A RETENIR :

- Minivert et finale Ligue d'Auvergne : 22 juillet
- Fête patronale : 11-12-13 août
- Spectacle de théâtre de rue / Préalables au festival Eclat : « Blues-O-Matic Expérience » par la Cie Le Piston Errant : le 20 août à 20h30
- Vide grenier (ass. Familles Rurales Entre Cère et Rance) : 9 septembre
- Concours départemental Salers : 22-23 septembre
- Comice agricole : 4 novembre
- Fête de la Pomme : 11 novembre
- Spectacle de fin d'année des TAP : 21 décembre

Conception graphique OSMOISE Communication (SARL CANTAL REPROGRAPHIE 04 71 48 11 58) // Imp. : IMPRIMERIE OSMOISE 04 71 48 67 78 - crédit photos Pierre Saisons - Mairie de Saint-Mamet

## Le Mot du Maire ))

Chère Saint-Mametoise,  
cher Saint-Mametois,

Notre commune avance, bouge, se modernise, attire et se fait remarquer (en bien!). En effet les maisons à vendre trouvent vite preneur. La zone des Clauzels et l'Ecoquartier des Vergnes poursuivent leur chemin, les logements réalisés par Logisens seront bientôt occupés et les premiers pavillons sortent de terre. L'aménagement de l'ensemble démarrera cet automne lui aussi. La zone humide et son parcours pédagogique préparé en collaboration avec l'école, les jardins partagés et les aires de détente valoriseront très bientôt tout ce périmètre, pour en faire un nouveau point fort de notre village.

Ce qui fait l'attractivité d'un village, au delà de son équipement et des services, c'est toute la vie locale, et en particulier ses associations. A ce titre, lors de la commémoration des 20 ans du jumelage Pugnac-Saint-Mamet-la Salvetat organisée par le comité de jumelage, toute l'équipe qui anime les TAP sous la direction de Familles Rurales, a proposé aux enfants de décorer un certain nombre de vitrines de magasins. Une belle réussite mêlant les produits et les emblèmes de nos 2 communes que vous pouvez encore admirer. Un grand merci aux enfants et à celles et ceux qui les ont encadrés, qui prouvent que ces TAP peuvent trouver une déclinaison partagée par tous.

Eric Février,  
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

## • Nouvelles ))

### • PISCINE MUNICIPALE

La piscine est ouverte jusqu'au vendredi 31 août aux horaires suivants : de 10h à 12h30 et de 15h à 19h tous les jours sauf le mardi (et le jeudi matin en juin). Pour les leçons de natation, se renseigner auprès du maître-nageur. Des cours d'aquagym sont proposés les lundis et mercredis à 19h.

### • CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque été, la commission des maisons fleuries fera le tour du village et des hameaux de Saint-Mamet-la Salvetat afin d'apprécier le fleurissement des façades, des balcons et des jardins. Les jardiniers amateurs seront récompensés à l'automne.

### • JOURNÉE « NETTOYAGE ET RÉOUVERTURE DE CHEMINS »

Le samedi 7 avril, 13 bénévoles ont répondu à cette initiative du conseil municipal : les uns, équipés de tronçonneuses et débroussaileuses ont réouvert trois chemins sur les secteurs de Badailhac, Vigouroux et Laboual, pendant qu'une autre équipe extirpait des fossés nombreux plastiques, bidons, bouteilles et déchets divers. En seulement trois heures, la benne du camion de la commune était pleine. La matinée s'est clôturée par un casse-croûte, offert par la municipalité.

### • CIRCUIT PÉDESTRE

Une boucle au départ de la place du hameau de Vigouroux a été balisée (balisage bleu) ; ce circuit de 4,7km, accessible à tous (durée 1h30 environ), emprunte le chemin ré-ouvert au printemps et passe à proximité du Martinet,



traverse le ruisseau de Roannes au pont des Fangasses puis au pont de Lascombes, avant de rejoindre le hameau par un joli sentier ombragé. A découvrir : les maisons anciennes de Vigouroux, le sentier au bord de l'eau après le Martinet et un accès facile au ruisseau de Roannes au niveau du pont des Fangasses !

### • CANTINE MUNICIPALE

A l'initiative du SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement),  
Christophe



Le Martinet  
4.7 km 1h30

Commune de Saint-Mamet-La Salvetat

Le précédent conseil des jeunes avait décidé la création de panneaux pour inciter la population à préserver la propreté de la commune. Les panneaux ont été installés aux entrées du bourg.

Le samedi 7 avril, 13 bénévoles ont répondu à cette initiative du conseil municipal : les uns, équipés de tronçonneuses et débroussaileuses ont réouvert trois chemins sur les secteurs de Badailhac, Vigouroux et Laboual, pendant qu'une autre équipe extirpait des fossés nombreux plastiques, bidons, bouteilles et déchets divers. En seulement trois heures, la benne du camion de la commune était pleine. La matinée s'est clôturée par un casse-croûte, offert par la municipalité.

Depuis avril 2017, la commune de Saint-Mamet-La Salvetat est partenaire observateur dans le suivi des chenilles processionnaires du pin. Les observations (nombre de nids par arbre et de papillons piégés, période des processions...) portent sur des groupes de pins situés dans le quartier de la Croix Blanche et à proximité du terrain de moto-cross. Les informations collectées sont utilisées par la Fredon Auvergne pour établir le Bulletin mensuel de Surveillance des Végétaux.

Cette année encore, la transhumance des moutons « Entre Vallée du Lot et Volcan cantalien » a fait escale à Saint-Mamet. Les éleveurs et leurs 450 moutons et 30 chèvres ainsi que les randonneurs sont arrivés le mercredi 30 mai en début d'après-midi. Le comité de la Croix Blanche les a accueillis et a organisé le vendredi soir un repas dansant. Après 2 jours de repos, le troupeau est reparti sous le soleil en direction d'Arpajon sur Cère.

La commune a fait l'acquisition de gobelets réutilisables destinés à limiter la production de déchets plastiques. Ces gobelets sont mis à la disposition des associations qui en font la demande et pourront être proposés lors des buvettes et repas avec la mise en place d'une consigne ; les gobelets seront rendus à la mairie après lavage. Deux tailles de gobelets sont disponibles : 33 cl et 12 cl.

## • Médiathèque « André Roquier » ))

Hormis le prêt de livres, DVD, CD et jeux, l'heure du conte est programmée par nos conteuses avant chaque période de vacances scolaires. La médiathèque propose également des spectacles, comme dans le cadre de « Par monts et par Mots ». Nous avons reçu le 16 juin « Lettres du jardin de Madeleine B » par la compagnie les Dam'oiselles. Estelle Jacques

et Mylène Carreau ont mis en lecture et en musique 12 lettres dédiées aux jardins, aux saisons et à leurs promesses... Un épilogue gourmand, moment de partage convivial, mêlé public et artistes à la fin de la lecture. Deux rendez-vous programmés en novembre : - Le 8, une exposition sur les « Jeux de société » pour apprendre, se former, s'amuser,

communiquer, s'exprimer, gagner ou perdre de l'argent et même pour sensibiliser au développement durable.

- Le mois du doc (date non fixée) avec pour thème « l'apprentissage autrement et la transmission du savoir ».

## • Conseil des jeunes ))

Le conseil municipal des jeunes a organisé en janvier un concours de dessins sur le thème de « l'hiver ». Ce concours a eu lieu à l'école après les TAP où 21 enfants des classes de CP au CM2 se sont retrouvés. Ils étaient très motivés et inspirés et des beaux dessins ont été réalisés. Le jury a eu des difficultés à sélectionner les gagnants :  
- CP : Lyséa Bergougougnoux-Puech  
- CE1 : Clément Madrignac  
- CE2 : Luna Fumat  
- CM1 : Manon Cantournet-Altayrac  
- CM2 : Romane Berthou



Les gagnants ont été récompensés par une boîte de crayons de couleur et des feutres. Tous les participants sont repartis avec des bonsbons, des livres à colorier, des pochettes. Nous tenons à remercier le magasin Leclerc-

Aurillac pour sa participation et nous félicitons tous les enfants. En juin, un atelier de pâtisserie a été organisé. Les jeunes conseillers municipaux ont réalisé des beaux et bons gâteaux avec l'aide de Christophe, cuisinier en chef de la cantine : éclairs au chocolat, brownies et clafoutis aux abricots. A midi, un pique-nique a eu lieu avec les parents qui ont porté différents plats et nous avons pu déguster les gâteaux. Une belle journée à recommencer !!!



Le précédent conseil des jeunes avait décidé la création de panneaux pour inciter la population à préserver la propreté de la commune. Les panneaux ont été installés aux entrées du bourg.

## • CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ))

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est présidé de plein droit par le maire de la commune Eric Février. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal : Patricia Salat, Catherine Izoulet, Jacqueline Gaillac et Pierrette Verdier et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire : Mesdames Bruel, Février, Basset et Soubiron.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

Le CCAS peut animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les

institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence, régulièrement en complément d'autres aides sociales...

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : colis pour nos anciens, secours d'urgence, colis ou bons alimentaires.

## • Nouvelles ))

### • CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

En ce début d'année, 2 conseillers municipaux ont choisi d'arrêter leur engagement au sein du Conseil Municipal et ont fait parvenir leurs démissions. Conformément au Code Electoral, ce sont les conseillers de la même liste non élus en 2014 qui les ont remplacés. Ainsi Jean-Didier Laborde et Cécilia Bonnisseau sont remplacés dorénavant par Lucie Bouniol et Richard Lavigne. Au conseil communautaire, Catherine Fialon prend la place de Cécilia Bonnisseau.

Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, comme Vice-Président en charge de l'urbanisme, était aussi remarquable. Comme tous ceux qui l'entouraient, nous déplorons cette disparition prématurée et garderons le souvenir d'un homme mobilisé pour son territoire et ses habitants.

Son remplaçant au Conseil Départemental est Cédric Faure, élu municipal de notre commune depuis 2014.

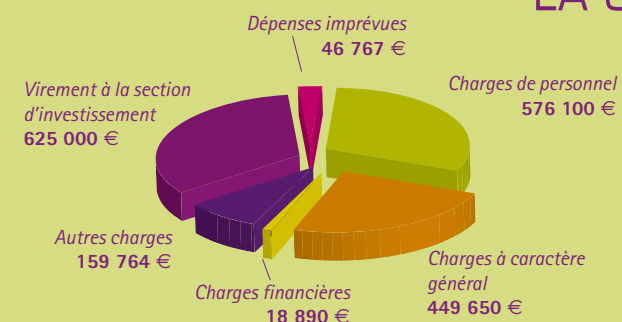
### • FAMILLES RÉINSTALLÉES

Au début de l'année, Mme Véronique Lagneau, directrice de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), est venue présenter au Conseil Municipal l'accueil de familles réinstallées. Il s'agit non pas de migrants économiques, mais de migrants pour cause humanitaire, puisque ce sont des familles avec enfants d'origine syrienne principalement, qui sont choisies dans les camps par le Haut Commissariat aux Réfugiés sur un certain nombre de critères, dont leur volonté de

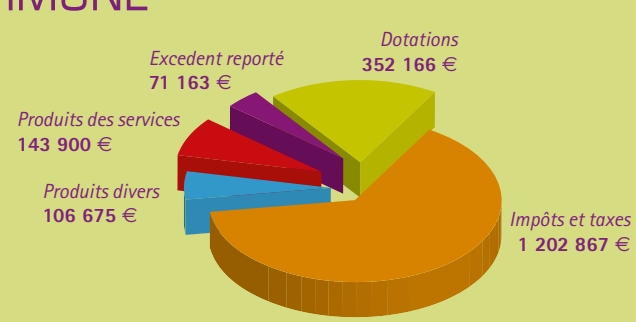
s'installer en France après avoir subi la guerre. Elles arrivent en France avec un statut officiel de réfugié, et sont prises en charge par l'association Aurore et son antenne aurillacoise. Celle-ci s'occupe de leur installation, de leur logement, de leur apprendre le français et leur fournit pendant un an un appui logistique et humain, afin de leur permettre d'avoir une nouvelle vie dans leur pays d'accueil, qui peut être le nôtre. C'est une opportunité pour notre commune et ses habitants de mener une action solidaire vers des êtres humains qui souffrent, malmenés par les combats, l'exode et souvent la maladie. Mais aussi de s'ouvrir à une culture différente, une autre vision au travers d'échanges tout autour de la vie quotidienne (cuisine, sport, jardin...). Nous disposons de 2 logements vacants qui pourraient leur être loués. Une adresse mèl (reinstalles@stmamet-lasalvetat.com) est à votre disposition pour poser des questions, vous exprimer, indiquer votre intérêt pour ce projet qui se doit d'être accepté par le plus grand nombre, preuve de notre capacité d'accueil et de partage, et de l'humanisme qui est une des valeurs de la France.



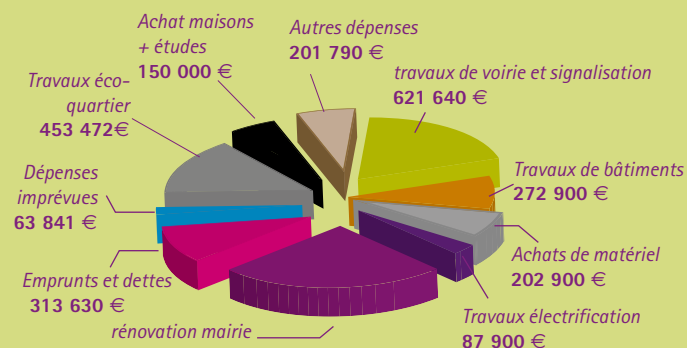
## LA COMMUNE



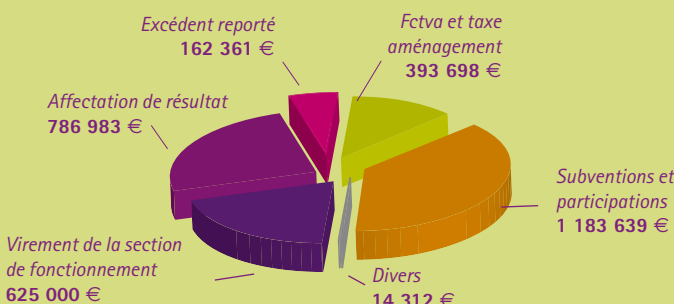
• **Section de fonctionnement dépenses**  
1 876 771 €



• **Section de fonctionnement recettes**  
1 876 771 €



• **Section investissement dépenses**  
3 165 993 €



• **Section investissement recettes**  
3 165 993 €

## • Chantier « jeunesse et reconstruction » ))

Créée en 1948, cette association vise à favoriser les échanges internationaux et interculturels à travers des activités utiles aux collectivités. Sa conviction est que le travail manuel autour d'un projet d'intérêt collectif permet une véritable rencontre au-delà de toutes les différences. Le but pédagogique est de faire prendre conscience de la différence culturelle, grâce à des actions collectives concrètes dans un engagement volontaire. Les chantiers regroupent une douzaine de jeunes bénévoles internationaux de 17 à 30 ans, qui s'engagent autour d'un projet d'intérêt général pour une collectivité ou une association. La durée d'un chantier est de 3 semaines.

En 2019, nous fêterons le millénaire des églises de la commune. La municipalité a donc décidé de profiter d'un de ces chantiers pour effectuer la remise en état des murs en pierres sèches du cimetière de La Salvetat, en accord avec les services des Bâtiments de France. Nous accueillerons ces jeunes entre le 5 et le 25 août ; ils sont logés par nos soins. Le travail s'effectue le matin (5 heures), l'après-midi est consacré à la découverte du territoire et aux échanges avec la population. Deux temps forts marqueront cette période : le pot d'accueil au début des travaux et le repas international offert par les bénévoles en fin de chantier.



Les associations et personnes intéressées par l'accompagnement de ces jeunes dans la découverte de notre région sont les bienvenues ; cela ne peut que rendre leur séjour agréable et convivial.

## • Les travaux en cours ))

### • LAGUNES -SUD

La météo de ce début d'année a retardé le démarrage des travaux prévus pour le premier trimestre ; les entreprises retenues attendent le beau temps, avec des sols asséchés. Le chantier débute cette fin de mois.

• **ECO-QUARTIER « LES VERGNES » :** Les logements de Logisens sont sortis de terre, ce qui donne un aperçu du futur lotissement à l'entrée du bourg. Quelques terrains de l'éco-quartier ont été réservés et les premières maisons sont en construction. L'aménagement de la zone humide va débuter en cours d'année. Les subventions ont été accordées pour ce projet qui verra la création d'un cheminement pédagogique à l'intérieur de la zone, pour sa mise en valeur en partenariat avec les enseignants et les élèves de l'école ; ce sera aussi, entre l'école et l'éco-quartier, l'implantation des jardins partagés.

### • TRAVAUX BATIMENTS PUBLICS

A l'ancienne gendarmerie le deuxième appartement du 1<sup>er</sup> étage a été entièrement rénové. Il est occupé depuis début mai.



Les personnes intéressées pour cultiver ces arpents de terre, peuvent faire acte de candidature auprès de la mairie.

### • TRAVAUX DE VOIRIE :

Les travaux d'aménagement de la RD20 débutent ce mois de juillet. Du giratoire jusqu'au Club de l'Espoir, la chaussée sera entièrement refaite et les bas-côtés réaménagés. Un complément de signalisation et une limitation de la vitesse à 30 km/h, permettront de sécuriser les abords de l'école et les habitations riveraines.

Au camping, le chalet n°1 a été réhabilité de fond en comble : salle de bains, cuisine, chambre, mezzanine et séjour avec des



Ces travaux clôtureront la dernière phase de réhabilitation sur ce secteur. Une étude est en cours pour l'aménagement de la Route Impériale ; celle-ci est confiée à CIT, agence départementale. Une réunion avec les riverains sera organisée pour présenter l'avant-projet. Enfin, la deuxième tranche des travaux du chemin piétonnier sur la route de La Salvetat, sera réalisée avant la fin de l'année 2018.

### • STATION D'EAU POTABLE

L'échéance pour le dépôt des dossiers de consultation des entreprises était fixée au 7 juin 2018. Après étude des différentes propositions et négociations, les travaux de réhabilitation de la station devraient pouvoir démarrer vers la fin de l'année 2018 voire début 2019.

## • Association Familles Rurales Entre Cère et Rance ))

### • ALSH

Le séjour neige de 3 jours à Saint-Urcize a remporté comme l'an dernier un grand succès. Ce projet a été réalisé avec les accueils de loisirs de Roannes Saint-Mary et Le Rouget-Pers. Cet été, de nombreuses activités et sorties sont prévues : parc aquatique La Saule, festival de théâtre de rue CapMômes, zoo de Gramat, Vulcania, le jardin conté... Des activités à la journée sont également proposées aux Ados, ainsi que des mini-séjours pour les différentes tranches d'âge : Lac de Pareloup avec activités Catamaran pour les ados et Optimiste pour les 8-10 ans, Poney pour les 5-7 ans et équitation pour les 8-10 ans. **Calendrier des prochaines vacances :**  
Été : du lundi 09 juillet au vendredi 10 août et du lundi 27 août au vendredi 31 août.  
Automne : du lundi 22 au vendredi 26 octobre.



### • LES TAP, UNE ANNÉE RICHE ET PLEINE D'ÉMOTION...

Le spectacle des TAP avant les vacances de Noël connaît un vif succès depuis 3 ans grâce à l'implication des enfants et de l'équipe d'animateurs. Cette soirée est un vrai moment de partage et de fête, qui se termine autour des gâteaux préparés par les parents. En mars, le défilé du Carnaval a animé les rues du bourg aux couleurs et aux sons de la batucada de l'association Samba Ti'Fol.



En Mars-Avril, participation au projet Foot à l'école, séances de football encadrées par Cédric Calmejane et réalisation artistique sur le thème « le supporter de demain ». La

classe de CM2 a choisi de réaliser un livre géant montrant les nouvelles attributions des supporters de demain (tondre la pelouse du terrain, remplir les gourdes d'eau, motiver nos joueurs aux entraînements, tenir la buvette...). Cette année, nous avons remporté le deuxième prix et nous avons été bien récompensés par le district de Foot du Cantal : un cadre avec un maillot de l'Equipe de France, un poster des équipes de France H/F et pour chaque enfant : diplôme du Jeune Footballeur, ballon, buts pliables et chasuble.



Au mois d'avril-mai, nous avons participé au jeu-concours d'épouvantails organisé par l'association culture et patrimoine à Vitrac. Les épouvantails sont exposés à l'entrée du village. Au mois mai-juin, nous avons réalisé des oeuvres artistiques pour les 20 ans du Jumelage : décorations des vitrines des commerçants du bourg et du local club du 3<sup>ème</sup> âge. Et pour clôturer l'année, spectacle de danse pour le final de la fête de l'école du 29 juin.

### • ANIMATION LOCALE

Atelier de loisirs créatifs tous les lundis de 20h30 à 22h30 à la Maison de la jeunesse :

## • Association du jumelage ))

Le deuxième week-end de juin nous avons fêté les 20 ans du jumelage entre Pugnac et Saint-Mamet-La Salvetat (alliance du vin et du fromage). Le programme des festivités était chargé :

**Samedi 9 :** le matin visite de la micro-centrale électrique de Palisse. A l'issue de la visite un rafraîchissement nous a été offert par son propriétaire.

**Vendredi 8 :** à 20h30 en l'église de Saint-Mamet, nous avons assisté à un concert donné par le groupe « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols ». A la sortie une collation a été offerte à toutes les personnes présentes.



A midi nous avons pique-niqué au Saint-Laurent L'après-midi s'est décomposé en 2 visites  
• Ferme Calmejane-Puech à Vitrac avec démonstration du robot de traite  
• Nouvelle école maternelle et primaire de Saint-Mamet

Le repas du soir réunissant les Saint-Mamétois et leurs invités s'est tenu au Club de l'Espoir.

Basé sur le principe de l'échange de savoirs, une douzaine de personnes se réunissent afin d'échanger différentes techniques de bricolage, de peinture, de décoration... Activités de début d'année : vannerie, création de lampes, cartonnage, pâte Fimo, et participation d'intervenants pour la création de lampes.

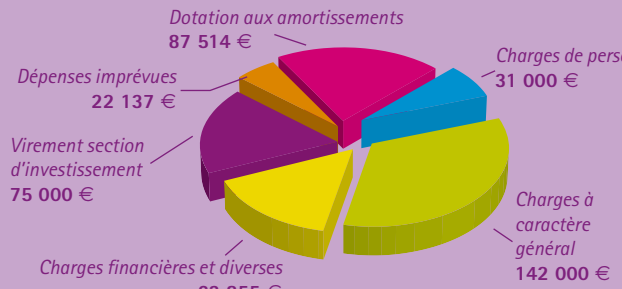
**Ateliers danses (5-12 ans) et multi-activités (3-5 ans) :** Ces ateliers, mis en place à l'automne, connaissent un grand succès, et seront reconduits pour l'année à venir. Les ateliers se sont terminés par un spectacle le 16 juin et un moment convivial avec les familles. Inscriptions et réinscriptions à l'ALSH.

**Animations du début d'année :** Dimanche 1 avril, a eu lieu la chasse aux oeufs dans le village de Marcolès. Cette animation est gratuite et ouverte à tous et une trentaine d'enfants ont participé, accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Au programme : concours de dessins, chasse aux oeufs avec récompenses, tombola et buvette. Cette année le temps était avec nous et l'animation proposée a été appréciée !  
Vendredi 27 avril : Assemblée générale de notre association à Vitrac.  
**Prochaines animations :** voyage au Puy du Fou, vide-greniers le 9 septembre (inscriptions à l'Office de Tourisme 04 71 46 94 82), atelier « canard gras », sortie brame du cerf, concert Calogero au Prisme, repas autumnal à l'Auberge de la Tour, spectacle de fin d'année des TAP et animation de Noël. Le programme est disponible à la maison de la jeunesse. Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Nous manquons de bénévoles !

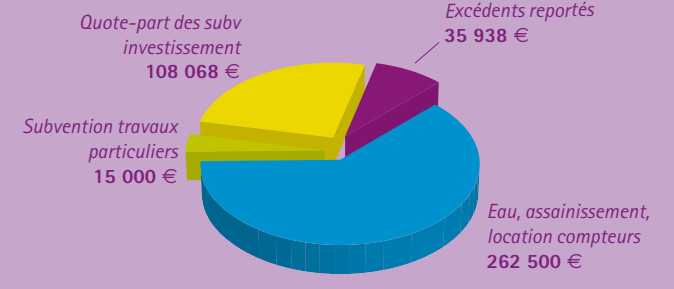
**Dimanche 10 :** après le dépôt d'une gerbe, nous avons assisté à la messe pour les défunts des membres du jumelage des deux communes. Un vin d'honneur était ensuite offert par la municipalité avant le buffet servi à l'Auberge Occitane.



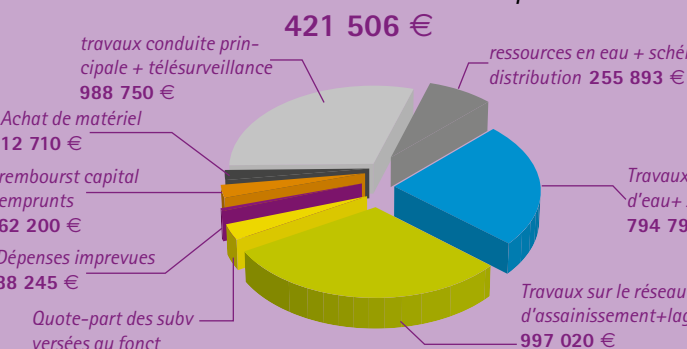
## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



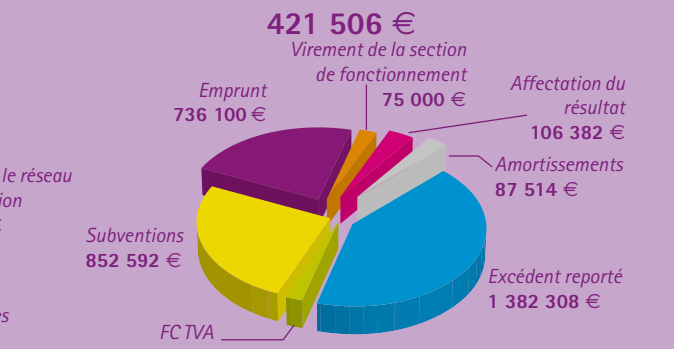
• **Section de fonctionnement dépenses**  
421 506 €



• **Section de fonctionnement recettes**  
421 506 €

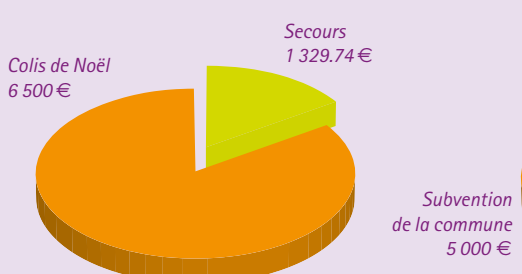


• **Section investissement dépenses**  
3 307 676 €

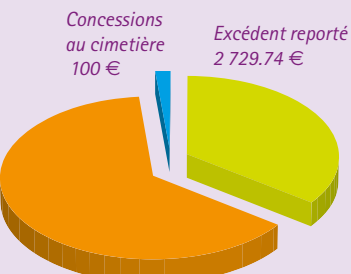


• **Section investissement recettes**  
3 307 676 €

## CCAS



• **Section de fonctionnement dépenses**  
7 829,74 €



• **Section de fonctionnement recettes**  
7 829,74 €

## BUDGET LOTISSEMENT

	LES PLACETTES	LES VERGNES
• FONCTIONNEMENT dépenses et recettes	301 664,31 €	502 891,47 €
• INVESTISSEMENT dépenses et recettes	211 105,18 €	269 091,33 €

## Taux d'imposition COMMUNAUX :

Taxe d'habitation : 11.66% Foncier non bâti : 59.52%  
Foncier bâti : 21.38%

Taux d'imposition identiques à 2017